



SERVICE ENFANCE

-

PROJET PEDAGOGIQUE 2019

-

Les p'tits loups

20 rue de Pornic

44580 VILLENEUVE EN RETZ



Service Enfance –jeunesse de Villeneuve en Retz

Tél : 06 08 57 91 12 – e-mail : enfance-jeunesse@villeneuveenretz.fr

Site internet : [https:// www.villeneuveenretz.fr](https://www.villeneuveenretz.fr)

LE CONTEXTE

L'accueil Les p'tits loups est le centre municipal historique de la commune de Villeneuve en Retz, rejoint par celui du Navire des lutins à partir du 1^{er} janvier 2018. Le service enfance a pour gestion 3 accueils périscolaires, Bourgneuf et St Cyr-en-Retz ainsi qu'à Fresnay. Les p'tits loups se situe près des structures municipales de Fresnay en Retz (théâtre, salle des sports, salle polyvalente, Bibliothèque), et accueille les enfants avant et après l'école, le mercredi et les vacances scolaires dans les locaux municipaux.

LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Dans les valeurs qu'elle défend, la municipalité souhaite être attentive aux besoins d'accueil des enfants pour les familles et à la qualité de cet accueil. Ainsi, l'équipe éducative et pédagogique devra assurer une transition harmonieuse du milieu familial vers l'accueil et vice et versa. Les espaces et les activités proposées devront être un nouveau lieu d'épanouissement et d'enrichissement de l'enfant qui pourra évoluer librement selon ses besoins et son rythme.

Les Objectifs Éducatifs du PEDT sont :

- ↪ Favoriser l'apprentissage de la vie sociale en société et collectivité
- ↪ Favoriser le vivre ensemble
- ↪ Permettre l'épanouissement et le développement culturel, artistique et sportif de chaque individu
- ↪ Sensibiliser à la citoyenneté

LES LOCAUX

Les locaux sont agréés pour recevoir 40 enfants. Il s'agit d'une ancienne maison d'habitation réhabilitée, qui n'est pas vraiment fonctionnelle. Elle se compose :

- d'une grande salle d'activités.
- d'un coin cuisine aménagé, isolé des espaces d'activités et dont l'accès aux enfants est sécurisé.
- Une salle de sieste pouvant être fermée pour les 3-6 ans, servant également de îèce pour l'aide aux devoirs.
- Des sanitaires.

Les goûters comme les repas sont pris dans la salle d'activité

Cet accueil dispose d'une cour agrémentée d'arbustes, d'un jardin aménagé par les enfants, d'une zone de pelouse.

Un local de matériel extérieur permet le stockage du matériel d'activités extérieures comme les vélos. Un grand parking permet l'accès aux locaux pour les parents et sécurisant avec les enfants.

LES HORAIRES

L'accueil de loisirs est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

↪ Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant :

- L'équipe saura être vigilante au bien-être de l'enfant
- L'équipe mettra en place un jeu permettant aux nouveaux enfants d'intégrer le groupe
- Des temps de paroles et d'échanges seront organisés chaque jour

↪ Respecter le rythme de l'enfant

- Un planning d'activités adapté aux différentes tranches d'âges
- Des coins de lecture où l'enfant peut se pauser ou se reposer
- Un temps de lecture d'une histoire avant la sieste
- La sieste pour les plus jeunes
- Un réveil échelonné des petits
- Un temps calme après le repas pour les plus grands

↪ Développer l'imaginaire et la curiosité

- Aménagement et décoration de l'espace
- Organiser des sorties, des spectacles
- Mettre en avant des ateliers d'expression

LA SECURITE AFFECTIVE

↪ Favoriser un accueil chaleureux pendant les temps d'accueil

- Deux animateurs assurent l'ouverture et la fermeture du centre
- Un animateur prend en charge l'enfant à son arrivée et l'accompagne vers un espace de jeux
- L'animateur doit adopter un langage et un comportement adaptés

↪ Etre à l'écoute des demandes des parents

- L'animateur note les messages et les transmet à l'équipe (cahier de liaison)
- L'animateur signale au reste de l'équipe tout problème ou difficulté concernant l'enfant
- Une information claire des activités de la journée par un support écrit

↪ Offrir un cadre sécurisé et sécurisant

- Respecter le taux d'encadrement

- Ecrire et faire vivre les règles de vie avec les enfants
- Apporter les premiers soins en cas d'incidents
- Mettre en place des sanctions adaptées

↩ Proposer un programme d'activités et un espace adaptés aux différentes tranches d'âges

- Un aménagement de l'espace adapté aux tranches d'âge
- Mise en place de plusieurs programmes d'activités
- Un ou deux animateurs référents par tranches d'âge

LA COHESION D'EQUIPE

↩ Organiser un travail d'équipe

- Planifier des réunions de préparation
- Planifier des temps d'évaluation
- Ecrire et afficher un planning d'activités
- Lister et acheter le matériel pédagogique

↩ Former les membres de l'équipe et les stagiaires

- Accompagnement des stagiaires dans leur stage pratique
- La remise en question à travers les bilans

L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe se compose comme suit :

1 directrice, **Françoise DILE**, titulaire du BPJEPS LTP
1 référente de site, **Cathy CHAUVIN**, titulaire du BAFAet du BAFD
4 animatrices permanentes **Valérie CHEVALIER, Célyne GARCIA, Nadine AMIANT, Laura LELIEVRE** toutes diplômées BAFA

Le rôle de la directrice :

- Elle est le lien entre l'équipe d'animation et le Directeur enfance jeunesse.
- Elle est garante de la mise en oeuvre du projet éducatif de l'équipe municipale.
- Elle est garante de la législation Jeunesse et Sports.
- Elle est garante de la législation du travail et de l'application de la convention collective.
- Elle assure la coordination des équipes professionnelles et pilote la réunion de fonctionnement général.
- Elle est en relation avec les coordinatrices à qui elle délègue la responsabilité pédagogique.
- Elle assure la gestion administrative, financière et matérielle de l'accueil de loisirs.
- Elle fait le lien avec les partenaires financiers et institutionnels.
- Elle a un rôle de formation des animateurs et du suivi des animateurs stagiaires.

Le rôle de la référente de site

- Elle est responsable de la démarche pédagogique sous l'autorité de la directrice
- Elle assure la coordination de l'équipe d'animation et pilote la réunion pédagogique.
- Elle organise et conçoit la vie collective et la vie quotidienne.
- Elle coordonne l'équipe d'animation et veille au respect des projets d'animation et le projet pédagogique.
- Elle assure une partie de la gestion financière du matériel pédagogique de l'accueil de loisirs.

Le rôle de l'animateur

- Il est garant de la sécurité physique, morale, affective ainsi que de l'hygiène des enfants.
- IL organise l'accueil et le départ des enfants.
- Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- Il est force de proposition.
- Il participe à la réflexion du projet pédagogique.
- Il participe activement aux réunions de préparation et de bilan.
- Il assure les relations avec les familles.

L'assistant sanitaire

C'est la référente du site qui assumera ce rôle.

Possédant un brevet de secourisme (PSC1,) elle assure les premiers soins.

L'équipe d'animation est en relation avec les familles pour s'informer sur les éventuels problèmes. Aussi, en cas de traitement spécifique chez un enfant (asthme, diabète, régime spéciaux...), l'animatrice informe la directrice et l'équipe pédagogique des conduites à tenir en cas de crise.

Elle gère le réapprovisionnement des trousseaux à pharmacie et la tenue du registre des accidents bénins.

Il veille à la mise à jour des Projets d'Accueil Individualisés.

Le Fonctionnement de l'équipe

Le travail en équipe est un élément primordial du fonctionnement de la structure.

Des espaces d'échanges et de concertation doivent être aménagés afin d'optimiser la communication au sein de l'équipe.

Ces temps de travail permettent d'aborder les points suivants :

- Elaboration du projet pédagogique pour une vision commune et partagé de l'animation.
- Définition des thématiques et élaboration des projets d'animation et des programmes d'activités.
- Organisation de l'espace et la gestion du matériel.
- Répartition des rôles et définition des tâches de travail.
- Organisation du collectif enfant en fonction des tranches d'âge, des projets et des activités.
- Organisation du déroulement des journées.
- Gestion de la vie quotidienne (suivi des inscriptions, organisation des repas, sieste...)

-Résolution de problèmes (comportement des enfants, régulation d'équipe...)

Ces rencontres de travail et de concertation sont organisées régulièrement.

Elles sont menées et préparées par la directrice et la coordinatrice et permet de se rencontrer, d'aborder des aspects fonctionnelles et/ou pédagogiques (construction des projets, des outils nécessaires à leur réalisation).

Des réunions de bilan ont lieu en fin de chaque période et a pour but de mesurer les écarts entre ce qui avait été projeté et ce qui a été vécu.

Il est essentiel que l'équipe d'animation travaille dans le respect de chacun afin que chaque animateur trouve sa place au sein de l'équipe. Ce qui signifie que tous doivent être tolérant, garder sa personnalité en acceptant celle des autres, chacun doit communiquer et informer l'équipe des problèmes rencontrés et ne pas hésiter à demander de l'aide.

LES REGLES ET FONCTIONNEMENT DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le Projet Pédagogique doit permettre de donner du sens et de la vie aux orientations éducatives de l'association et se traduire par des activités adaptées aux différents temps d'accueil ainsi qu'à l'ensemble des enfants accueillis.

- L'arrivée du matin

Nous souhaitons que l'accueil du matin soit un temps d'échange, de discussion avec les familles. C'est un temps important pour la transmission d'informations (santé, inscription, ...). Un accompagnement à la séparation peut également être mis en place pour les enfants en difficulté. L'animateur accueillant les familles est convivial. Il propose le petit déjeuner aux enfants dont les parents en font la demande.

Des activités libres sont proposées suivant le thème de la période.

- Le temps du petit déjeuner

Il est proposé aux familles pour les enfants qui arrivent tôt. Nous souhaitons que le petit déjeuner soit avant tout un moment de découverte et de plaisir. Il permettra aussi à l'enfant de se responsabiliser sur son alimentation, l'enfant pourra être autonome sur ce temps, il devra gérer les quantités pour ne pas gaspiller mais suffisamment manger.

- L'encas

Il s'agit d'une petite collation facultative permettant de se réunir avant les activités de la matinée amorçant la journée d'accueil de loisirs. On y présente les propositions d'animation de la journée et on donne aux enfants la possibilité de s'exprimer et de proposer. C'est le moment idéal pour présenter les nouvelles personnes de l'équipe et les enfants.

- Temps d'activités

L'équipe s'entend pour dire que l'activité est sur tous les temps. Ce qui est appelé temps d'activité ici, c'est le temps déterminé du matin et de l'après-midi. L'activité est ce que l'enfant fait avec ou sans l'adulte. L'adulte accompagne l'enfant soit :

- Au travers de propositions anticipées par des projets d'animation ou d'activité préparés avec ou sans enfant
- Au travers d'activités non anticipées en fonction du moment, des envies, des besoins présents
- Au travers de l'aménagement de l'espace qui va mettre en action l'enfant sans que l'adulte ait la nécessité d'intervenir

- Temps de repas

Nous souhaitons que le temps du repas soit un temps adapté à l'enfant, convivial et calme en même temps, et permettant une découverte des sens. Pour nous, c'est aussi un temps important pour l'apprentissage des règles collectives et de valeurs primordiales à la vie en collectivité comme le respect de l'autre, la politesse, le savoir-vivre...

Les enfants sont invités à s'installer à des tables de petits groupes favorisant l'échange. Dès que le temps le permet, le groupe a la possibilité de prendre son repas à l'extérieur. Les animateurs accompagnent et prennent leur repas avec les enfants. Pour améliorer les repères, une référence est organisée.

Le temps du repas est une initiation aux sens, principalement le goût. Les animateurs proposent et incitent à goûter afin de découvrir de nouvelles saveurs.

Les plus petits sont accompagnés dans le développement de leur motricité fine, en les aidant à découvrir et à utiliser les couverts : cuillères, fourchettes puis couteaux.

Pour les plus grands, nous souhaitons les responsabiliser en leur permettant d'être en autonomie sur le repas.

Pour tous les enfants, nous souhaitons leur amener l'idée que le repas ne se limite pas au moment où l'on mange. C'est pourquoi, il nous semble important de tous les faire participer en fonction de leur capacité à la préparation (mise de table) comme au rangement (débarrasser, nettoyer la table et passer l'aspirateur).

- Temps de repos (coucher/lever) pour les 3-6 ans

Le temps de repos des petits est précédé par un temps en extérieur de vingt minutes environ. Il permet aux enfants de se défouler après le repas qui nécessite de leur part une grande attention et concentration, et aussi de laisser un temps entre le repas et le temps de repos.

Le temps de repos est important dans la journée surtout pour les plus jeunes et s'en ressent la nécessité de se poser, voir de s'endormir pour certains d'entre eux. L'équipe du navire souhaite que ce moment soit indiqué clairement pour les enfants comme pour leurs parents, mais souhaite surtout apporter une organisation qui mette l'enfant en confiance. Après réflexion et expérimentation, l'équipe pose les choses ainsi :

Les enfants de 3-4 ans se reposent allongés sur des lits après la lecture d'une histoire. L'endormissement est souhaité.

Les enfants de 5-6 ans se rendent dans la salle de repos et participent au moins au premier temps : la lecture d'une histoire, l'écoute d'un conte, de musique, ... Ils ont toujours la possibilité de se reposer et de faire une sieste s'ils le souhaitent. Après ce premier temps, ils ont possibilité de rejoindre leur espace d'activité en gardant le silence durant le temps de repos des 3-6 ans.

- **Temps calme**

Le temps calme s'adresse aux enfants d'âge supérieur à 6 ans et aux enfants de 5-6 ans étant sorti de l'espace de repos. Il est mis en place après le repas. Les enfants participant aux tâches de fin de repas rejoignent les autres dès que leurs tâches sont effectuées.

C'est un temps qui permet aux enfants de se reposer et/ou de se poser sur des activités calmes (lecture, bricolage, jeux de société, ...). Il limite le « bruit » qui gênerait le repos des plus petits.

- **Temps de goûter**

Ce temps se veut d'être convivial, il favorise le plaisir de la curiosité et de la découverte alimentaire. Les goûters seront diversifiés dans leurs compositions, mais également dans leurs organisations, permettant aux enfants d'être tantôt acteur de la fabrication, tantôt acteur lors du service. Le goûter est proposé systématiquement aux enfants mais il ne s'agit pas de contraindre l'enfant à manger.

Nous sensibiliserons les enfants au non gaspillage.

Avant le goûter, des repères seront travaillés en lien avec les enfants pour améliorer l'hygiène d'avant repas (passage aux toilettes et lavage de mains, installation en salle de goûter)

- **Départ du soir**

Comme l'accueil du matin, nous souhaitons que l'accueil du soir soit un temps d'échange et de discussion avec les familles.

C'est un temps important pour la transmission d'informations (santé, inscription, ...). Il permet à l'équipe de donner les informations importantes aux parents.

Il semble nécessaire et indispensable de communiquer avec les parents sur les points que l'enfant souhaite partager avec ses parents.

- **Hygiène au quotidien**

Les temps d'hygiène dans un accueil collectif de mineurs sont indispensables pour la sécurité physique de l'enfant. Ces temps se font de deux façons :

- Au moment où l'enfant en a ou en ressent le besoin en fonction de l'activité ou de ce qu'il vit
- Au moment où la sécurité de tous passe par l'hygiène de chacun : avant les repas ...